



Panne après une réparation de notre voiture

Par **Marco**, le **14/12/2010** à **14:02**

Bonjour,
Nous avons un véhicule de marque Ford focus année 2010 entretenu chez ford (facture à l'appui) nous avons effectué une réparation chez un autre garagiste Renault afin d'effectuer le changement d'embrayage. Après avoir réglé notre facture 1500€ nous avons effectué 70 km et nous sommes tombés en panne, le moteur a serré. Notre assurance nous a rapatriés à notre domicile sur Paris. Nos 3 semaines de vacances sont tombées à l'eau. J'ai missionné un expert automobile qui a fait démonter peut-être le moteur. La contre-expertise refuse de prendre en charge les dommages. Que dois-je faire ? MON VEHICULE est depuis le 17 juillet dans un garage (gardiennage 2€ par jour) Les frais de mon parking court toujours, ETC.....
D'après mon expert le garagiste aurait dû me dire d'une pièce à changer hors rien a été dit.
MERCI DE VOTRE REPONSE

Par **mimi493**, le **14/12/2010** à **15:52**

Que dit la contre-expertise ?